



SPORTING CLUB ANGEVIN
Stade de la baraterie
Rue Emmanuel CAMUS
49000 - ANGERS
Tel : 02.41.47.43.73

ANGERS LE 24 Mai 2017

COMMISSION PARTENARIAT : BILAN 2016-2017

La Commission partenariat comprend 7 membres qui ont participé à 3 réunions et ont contacté des partenaires potentiels : Gilles, Didier, Ronan, Bernard, Serge, François et Michel. François a « relooké » en début de saison la plaquette de présentation du partenariat

Le SCA a cette année 23 partenaires qui ont contribué à aider le club : 20 000 euros en numéraire et 3600 euros en prestations.

Trois partenaires ont arrêté mais plusieurs nouveaux nous ont rejoint :

- Erydia
- La Boucherie
- Spatio
- Pasquier
- D'accueil
- Epicerie Italienne
- Robinet Plomberie
- Leroy Merlin

Lors de la signature d'un contrat de partenariat le SCA s'engage sur différentes prestations en fonction de la participation allant de la banderole sur le stade, l'affichage du logo sur notre site internet, le panneau du club- house, les documents dont la gazette, éventuellement sur un jeu de maillots, l'invitation aux soirées partenaires et autres événements.

Les partenaires sont informés tous les mois des résultats sportifs et de la vie du club, ce qu'ils semblent apprécier. Deux soirées des partenaires ont été organisées au SCA en septembre et janvier ce qui leur permet de se rencontrer et d'échanger. Les partenaires sont invités à la soirée des oscars.

Le partenariat est important car il représente environ 60 euros par licencié. Une contrainte c'est de mettre les banderoles le matin des 2 jours de week-end et de les enlever le soir. Tous les membres du club pourraient participer à cette recherche de partenaires plus facile lorsque l'on a un contact.

Le SCA a signé un contrat de partenariat avec la Dalle angevine